

JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS

L'Unaf réclame des améliorations pour les aidants dans le PLFSS 2023

Les premiers éléments de bilan de la stratégie « Agir pour les aidants 2020-2022 » soulignent les améliorations des dispositifs existants à mettre rapidement en œuvre. Et pourtant, pour l'instant, rien dans le PLFSS 2023 ! L'Unaf saisit l'occasion de la journée nationale des aidants pour que cet oubli soit réparé au Parlement.

Le nécessaire élargissement du congé proche aidant

La mise en place du Congé Proche Aidant a connu un démarrage difficile et en deçà des besoins. L'Unaf, avec le CIAAF et en lien avec l'Association Française des aidants et l'association Jeunes Aidants Ensemble, demande l'élargissement du Congé Proche Aidant et de l'Allocation Journalière Proche aidant qui l'accompagne :

- Le versement de l'AJPA sur la totalité de la durée du congé (365) et non sur 66 jours sur l'ensemble de la carrière comme cela est le cas actuellement.
- L'ouverture de ce droit aux aidants accompagnant des personnes dont le taux de handicap est supérieur à 50 %.

La reconnaissance des aidants de personnes atteintes de maladie chronique

Grands oubliés du droit français, les aidants familiaux accompagnant un proche atteint d'une maladie chronique ne sont toujours pas reconnus. Ils dédient pourtant leur quotidien à un membre de leur famille, au détriment de leur santé, de leurs loisirs, de leur travail... L'Unaf souhaite que ces aidants bénéficient des mêmes dispositifs que les aidants de proche en perte d'autonomie lié à l'âge ou au handicap.

L'Unaf, en lien avec ses associations partenaires, espère que ces éléments seront pris en compte lors du débat parlementaire et intégrés à la nouvelle stratégie Agir pour les Aidants 2023.

Le réseau Unaf-Udaf mobilisé pour accompagner les aidants familiaux

En plus de défendre les intérêts des familles et des aidants familiaux, le réseau Unaf-Udaf-Uraf est mobilisé au quotidien aux côtés des aidants familiaux en leur proposant plusieurs services : Médiation entre aidants et aidés, Information sur les aides et les solutions de répit, Information soutien aux tuteurs familiaux, Dispositif d'habitat inclusif...

www.pourlesfamilles.fr/etre-aidant

Contact presse : Laure MONDET lmondet@unaf.fr 01 49 95 36 05

L'Union Nationale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics. Elle représente et soutient les 18,4 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 70 mouvements familiaux et 6 000 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des UDAF et URAF qui mènent des missions de représentation et de services aux familles dans chaque département et dans chaque région. www.unaf.fr twitter.com/unaf_fr